

Siège administratif
21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS
Tél : 01 43 79 09 23 – Fax : 01 43 79 32 09
E-mail : contact@formationcitoyennete.org
Web : www.formationcitoyennete.org

formation
& citoyenneté

et



E-mail : contact@renover-maintenant.org
Web : www.renover-maintenant.org

**vous proposent trois journées de formation
sur le thème:**

**Rénover les outils de
l'action politique dans
les collectivités locales.**

**Du mercredi 29 août
au vendredi 31 août 2007**

**au
Complexe municipal omnisport
17450 Fouras**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les trois journées:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

– moins de 1 000 habitants	190 €
– de 1 000 à 5 000	350 €
– de 5 000 à 10 000	520 €
– de 10 000 à 20 000	570 €
– de 20 000 à 30 000	620 €
– de 30 000 à 40 000	670 €
– de 40 000 à 50 000	720 €
– plus de 50 000	770 €

Conseillers Généraux et Régionaux 770 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner des jeudi, vendredi ainsi que le dîner du jeudi.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation) Rénover les outils de l'action politique dans les collectivités locales.

Organisées par *Formation et Citoyenneté* et *Rénover maintenant*,

du mercredi 29 au vendredi 31 août 2007,
au Complexe municipal omnisport, 17450 Fouras.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). **Bulletin à renvoyer par courrier**
ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ **Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée :** _____

Prénom : _____ **Conseil régional :** _____

Adresse : _____ **Conseil général :** _____

Collectivité territoriale : _____

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature du responsable
avec cachet : _____

Ville : _____

E-mail : _____

Fonction élective : _____

CACHET



Rénover les outils de l'action politique dans les collectivités locales.

La formation sera consacrée à la découverte des innovations de l'action politique menées dans les collectivités locales en France et en Europe.



Mercredi 29 août 2007

14h00 Accueil, remise des documents de travail.

15h00 - 19h00 Débat général.

Jeudi 30 août 2007

9h00 Travail en ateliers :

Atelier n° 1 : Démocratie participative

mettre en œuvre des budgets participatifs dans sa collectivité.

Atelier n° 2 : Maisons de santé de proximité

initier une réflexion de territoire sur les besoins de santé.

Atelier n° 3 : Développement économique local

permettre le développement économique de son territoire en soutenant la formation, la recherche et l'innovation et le dialogue social.

Atelier n° 4 : agenda 22

mettre en place la démarche de l'agenda 22 pour l'intégration de toutes les formes de handicap.

Atelier n° 5 : développement durable

intégrer le développement durable dans son action d' élu.

12h00 Déjeuner sur place.

13h30 Reprise des ateliers.

20h00 Dîner sur place.

Vendredi 31 août 2007

9h00 Synthèse des ateliers - Clôture des travaux.

12h00 Déjeuner sur place.

formation
citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris